



S'initier aux techniques de conduite d'un atelier caprin

Durée : 70 h de regroupement

Module du Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole de niveau IV (BPREA)

Contenu de la formation

Théorique

- ✓ Connaissance de la filière caprine au niveau local, national, et international.
- ✓ Connaître les systèmes d'élevage
- ✓ Raisonner la mise en place d'un cheptel



Technique

- ✓ Alimentation du troupeau : les systèmes alimentaires, conduite de l'alimentation de la naissance à la mise bas, les outils de suivi de l'alimentation (calcul de ration, GMQ, etc).
- ✓ Conduite de la reproduction en élevage caprin : les techniques de mise à la reproduction, les techniques de maîtrise des cycles.
- ✓ Conduite de la sélection en élevage caprin : le schéma de sélection, choix des reproducteurs et des animaux de réforme, les outils de la sélection. (caprigène, le contrôle laitier, etc.), constituer son troupeau.
- ✓ Conduite de la santé du troupeau : les maladies en élevage caprin, la prophylaxie de troupeau.
- ✓ La production d'un lait de qualité : les caractéristiques du lait, produire un lait de qualité, le paiement du lait.
- ✓ Suivi technique et économique du troupeau : calcul et commentaires des principaux critères techniques et économiques d'un élevage caprin.

Pratique

- ✓ Travaux pratiques sur l'exploitation (taille d'onglons, état corporel, pointage, CMT, traite, etc.)
- ✓ Visites d'exploitations.

Informations pratiques

- ✓ Personnes concernées : toutes personnes, stagiaires en formation, exploitant agricole, demandeur d'emploi, particulier, désireuse de maîtriser et de développer une activité de production de légumes.
- ✓ Possibilité de prise en charge des frais de formation et rémunération selon votre statut (VIVEA, FAFSEA, Chéquier à l'installation, conseil régional...)
- ✓ Hébergement et restauration sur le site possible.

Votre dossier :

- Copie de la carte d'identité
- 1 Photo d'identité
- Curriculum Vitae
- 1 Copie des diplômes
- Certificats de travail ou de stage
- Bulletins de salaire
- Certificat d'affiliation MSA
- 4 enveloppes timbrées à votre adresse
- Relevé d'identité bancaire
- Copie de l'attestation de la S. sociale (ou MSA)
- Chèque de 15,25 € pour frais de dossier
- Une attestation de votre assurance vous permettant de transporter d'autres personnes dans le cadre de votre formation (travail)

Présentez votre projet en quelques pages manuscrites, tel qu'il est dans votre tête aujourd'hui.

Renseignements & inscriptions :

CFPPA DU PRADEL
Domaine Olivier de Serres
07170 MIRABEL
Tél : 04 75 36 71 80
Fax : 04 75 36 76 02

aubenas.cfppa@educagri.fr

<http://epl.aubenas.educagri.fr>

Hébergement et restauration sur le site possible.

